



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### DE LA COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MM FAU- CRIQUET-OURCET- MONTAGNE – MME FADDI- AUCHENBAUM- FRASSIN-  
MM NUNES- GARDELLE- VIALA – MME BONNASSIEUX – MM DAGUZAN – RAMUSCELLO-  
VIALA- RICARD-VERNHES- BAZART-CURETTI- BRESSOLLES-COLOMBIER- AYRAL-MME VALERO-  
RABOU- ARMENGAUD- KAZIMIERCZAK- MM BARBERA-MOULET-GALZIN-THOMAS- GAYRAUD

EXCUSES : MM MOLIERES- LENCOU -BOUTIE- MAZARS-ALBERT

PROCURATION : MM LAROCHE, absent a donné procuration à MM GARDELLE

MM DAGUZAN, absent a donné procuration à MM AYRAL

MM VANDENDRIESSCHE, absent a donné procuration à MME VALERO

N° 2023/ 67

**Objet : EHPAD Résidence la Grèze : Effacement de dette**

- Vu la copie du jugement en date du 14.06.2021 d'effacement de la dette de Madame ROUQUETTE
- Vu le bordereau de situation fournit par la DGFIP du TARN en date du 30.03.2023

Après avoir délibéré le Conseil Communauté a approuvé à la majorité (2 contres MM GARDELLE -LAROCHE)

Le Président Propose :

-d'émettre un mandat au 6542 pour 413,82 afin de constater l'effacement de la créance.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,  
Thierry BARDOU

Le secrétaire de séance,  
Martine KAZIMIERCZAK